

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2019 – 20H00

L'an deux mil dix-neuf, le dix du mois d'avril à vingt heures, se sont réunis, en Mairie d'Albiez-Montrond, le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'ALBIEZ-MONTROND sous la présidence de Monsieur DIDIER Jean, Maire d'ALBIEZ-MONTROND, dûment convoqués L'an deux mil dix-neuf, le trois du mois d'avril.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal formant la majorité des membres en exercice : 5

- M. Jean DIDIER, Maire
- M. Pierre PERSONNET, Conseiller
- M. André BONNET, Conseiller
- M. Bruno RAMBAUD, Adjoint au maire
- Mme. Solange GRAND, Conseillère

Etaient absents excusés formulant procurations le cas échéant : 2

- M. Michel BRUN, Adjoint au maire donne procuration à M. Bruno RAMBAUD, Adjoint au maire
- M. Pierrick VIAL, Adjoint au maire donne procuration à M. Jean DIDIER, Maire

Etaient absent non excusé : 1

- M. Denis FALCOZ, Maire délégué

Membres en exercice : 7

Ordre du jour :

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal.

1.	Approbation du compte rendu précédent.....	2
2.	Vote des budgets primitifs.....	2
A.	BUDGET PRINCIPAL.....	2
A.	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	3
B.	BUDGET ANNEXE CCAS	5
C.	BUDGET ANNEXE DSP DOMAINE SKIABLE	6
D.	BUDGET ANNEXE GITE VILLETTE.....	7
3.	Vote des taux d'imposition directe locale 2019.....	7
4.	Vote des subventions 2019 aux associations.....	8
5.	Tableau des emplois	9
6.	Tarifs été garderie 2019.....	9
7.	Contrat Enfance et Jeunesse 2019-2022.....	10
8.	Emplois saisonniers plan d'eau et centre de loisirs	11
A.	POSTES SAISONNIERS GARDERIE	11
B.	POSTE SAISONNIER PLAN D'EAU	12
9.	Questions diverses	12
A.	ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT DU COMMERCE SAISONNIER DU PLAN D'EAU	12

*Comme à l'habitude nos votes seront publics.

1. Approbation du compte rendu précédent

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité de ses membres d'approuver le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Vote des conseillers									
Pour	6	X		X	X		X	X	X
Contre	0								
Abstention	1					X			
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

2. Vote des budgets primitifs

A. BUDGET PRINCIPAL

Considérant le tableau présentant le budget principal primitif 2019 avec le détail par chapitres,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Voté 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	399 849,00	434 150,00
012	charges de personnel	571 000,00	570 000,00
014	Atténuations de produits	74 112,00	84 612,00
65	Autres dépenses	564 060,00	408 710,00
66	Frais financiers	424 800,00	301 000,00
67	Charges exceptionnelles	115 726,00	11 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	4 378,00

TOTAL DEPENSES REELLES	2 149 547,00	1 813 850,00
-------------------------------	---------------------	---------------------

023	Virement à la section d'investissement	121 899,52	259 850,00
042	Opérations d'ordre	877 617,39	202 000,00

TOTAL DEPENSES D'ORDRE	999 516,91	461 850,00
-------------------------------	-------------------	-------------------

002	Déficit reporté		
-----	-----------------	--	--

TOTAL FONCTIONNEMENT	3 149 063,91	2 275 700,00
-----------------------------	---------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Voté 2018	BP 2019
70	Produits des services	290 700,00	299 700,00
73	Impôts et taxes	1 321 100,00	1 487 400,00
74	Dotations, subventions et participations	236 871,00	222 400,00
013	Atténuations de charges	7 000,00	7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	33 300,00
76	Produits financiers	19 000,00	19 000,00
77	Produits exceptionnels	366 658,00	206 900,00

TOTAL RECETTES REELLES	2 270 329,00	2 275 700,00
-------------------------------	---------------------	---------------------

042	Opérations d'ordre	712 820,00	0,00
-----	--------------------	------------	------

TOTAL RECETTES ORDRE	712 820,00	0,00
-----------------------------	-------------------	-------------

002	Excédent reporté		
-----	------------------	--	--

TOTAL FONCTIONNEMENT	2 983 149,00	2 275 700,00
-----------------------------	---------------------	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		Voté 2018	BP 2019
16	Emprunts et dettes	4 759 922,42	2 370 000,00
1641	remboursement en capital	866 094,00	555 000,00
166	dont écritures de refinancement	3 893 828,42	1 815 000,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	24 350,00
204	Subventions d'équipement versées	145 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 500,00	127 500,00
23	Immobilisations en cours	85 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	5 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 053 922,42	2 526 850,00
040	opérations d'ordre	712 820,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		712 820,00	0,00
001	Déficit reporté	1 172 355,70	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT		6 939 098,12	2 526 850,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Voté 2018	BP 2019
10	Dotations et réserves	15 000,00	15 000,00
1068	Affectation de résultat	958 885,28	0,00
13	Subventions d'équipements reçues	3 750,00	0,00
16	Emprunts et dettes (refinancement)	4 423 640,42	1 815 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 401 275,70	1 830 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	121 899,52	259 850,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	32 000,00	235 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	877 617,39	202 000,00
TOTAL RECETTES ORDRE		1 031 516,91	696 850,00
TOTAL INVESTISSEMENT		6 432 792,61	2 526 850,00

Monsieur le Maire soumet au vote le budget principal primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

PROPOSITION BP 2019	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 275 700 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 275 700€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 526 850 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 526 850 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget principal primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

- 2 275 700 € en fonctionnement
- 2 526 850 € en investissement

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

A. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Considérant le tableau présentant le budget annexe assainissement primitif 2019 avec le détail par chapitres,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Voté 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	34 500,00	31 600,00
012	charges de personnel	35 000,00	30 000,00
66	Frais financiers	50 000,00	38 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	21 600,00

TOTAL DEPENSES REELLES		129 500,00	131 200,00
-------------------------------	--	-------------------	-------------------

042	Opérations d'ordre	131 500,00	122 000,00
-----	--------------------	------------	------------

TOTAL DEPENSES D'ORDRE		131 500,00	122 000,00
-------------------------------	--	-------------------	-------------------

002	Déficit reporté		
-----	-----------------	--	--

TOTAL FONCTIONNEMENT		261 000,00	253 200,00
-----------------------------	--	-------------------	-------------------

		2018	2019
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Voté 2018	BP 2019
16	Emprunts et dettes	73 300,00	59 000,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	12 000,00
23	Immobilisations en cours	202 842,05	113 000,00

TOTAL DEPENSES REELLES		276 142,05	184 000,00
-------------------------------	--	-------------------	-------------------

--	--	--	--

TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
-------------------------------	--	-------------	-------------

001	Déficit reporté	36 233,90	0,00
-----	-----------------	-----------	------

TOTAL INVESTISSEMENT		312 375,95	184 000,00
-----------------------------	--	-------------------	-------------------

		2018	2019
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Voté 2018	BP 2019
70	Produits des services	130 000,00	148 000,00
74	Subventions (budget communal)	131 000,00	105 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00

TOTAL RECETTES REELLES		261 000,00	253 200,00
-------------------------------	--	-------------------	-------------------

--	--	--	--

TOTAL RECETTES ORDRE		0,00	0,00
-----------------------------	--	-------------	-------------

002	Excédent reporté		
-----	------------------	--	--

TOTAL FONCTIONNEMENT		261 000,00	253 200,00
-----------------------------	--	-------------------	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Voté 2018	BP 2019
1068	Affectation de résultat	36 233,90	0,00
13	Subventions d'équipements reçues	144 642,05	62 000,00
16	Emprunts et dettes		

TOTAL RECETTES REELLES		180 875,95	62 000,00
-------------------------------	--	-------------------	------------------

040	Opérations d'ordre entre sections	131 500,00	122 000,00
-----	-----------------------------------	------------	------------

TOTAL RECETTES ORDRE		131 500,00	122 000,00
-----------------------------	--	-------------------	-------------------

--	--	--	--

TOTAL INVESTISSEMENT		312 375,95	184 000,00
-----------------------------	--	-------------------	-------------------

Monsieur le Maire soumet au vote le budget annexe assainissement primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

PROPOSITION BP 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	253 200 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	253 200€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	184 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	184 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget annexe assainissement primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

- 253 200 € en fonctionnement
- 184 000 € en investissement

Vote des conseillers

Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								

Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

B. BUDGET ANNEXE CCAS

Considérant le tableau présentant le budget annexe CCAS primitif 2019 avec le détail par chapitres,

considérant le tableau présentant le budget annexe 0000 primitif 2018 avec le détail par chapitre,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
		Voté 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	32 450,00	35 630,00
012	charges de personnel	136 000,00	135 080,00
66	Frais financiers	19 000,00	19 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	3 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		193 450,00	192 710,00
042	Opérations d'ordre		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
002	Déficit reporté		
TOTAL FONCTIONNEMENT		193 450,00	192 710,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
		Voté 2018	BP 2019
70	Produits des services	39 000,00	57 000,00
74	Subventions	154 450,00	135 710,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
TOTAL RECETTES REELLES		193 450,00	192 710,00
TOTAL RECETTES ORDRE		0,00	0,00
002	Excédent reporté		
TOTAL FONCTIONNEMENT		193 450,00	192 710,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		2018	2019
		0,00	0,00

C. BUDGET ANNEXE DSP DOMAINE SKIABLE

Considérant le tableau présentant le budget annexe DSP domaine skiable primitif 2019 avec le détail par chapitres,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
		Voté 2018	BP 2019			Voté 2018	BP 2019
011	Charges à caractère général	703 050,00	922 100,00	70	Produits des services	1 635 050,00	1 790 000,00
012	charges de personnel	510 000,00	600 000,00	75	Autres produits	20 000,00	0,00
65	Autres charges courantes	11 000,00	1 000,00	13	Atténuation de charges	20 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	371 000,00	216 900,00	77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00
	Atténuations de produits						
TOTAL DEPENSES REELLES		1 595 050,00	1 740 000,00	TOTAL RECETTES REELLES		1 685 050,00	1 790 000,00
023	Virement à la section de fonctionnement	90 000,00	50 000,00				
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	50 000,00	TOTAL RECETTES ORDRE		0,00	0,00
002	Déficit reporté			002	Excédent reporté		
TOTAL FONCTIONNEMENT		1 685 050,00	1 790 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		1 685 050,00	1 790 000,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Voté 2018	BP 2019			Voté 2018	BP 2019
23	Immobilisations en cours	89 000,00	48 500,00	13	Subventions d'équipements reçues		
27	Immobilisations financières	1 000,00	1 500,00	16	Emprunts et dettes		
TOTAL DEPENSES REELLES		90 000,00	50 000,00	TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00
				021	Virement de la section de fonctionnement	90 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	TOTAL RECETTES ORDRE		90 000,00	50 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		90 000,00	50 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT		90 000,00	50 000,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT							

Monsieur le Maire soumet au vote le budget annexe DSP domaine skiable primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

PROPOSITION BP 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 790 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 790 000 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	50 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	50 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget annexe DSP domaine skiable primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

- 1 790 000 € en fonctionnement
- 50 000 € en investissement

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X

Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

D. BUDGET ANNEXE GITE VILLETTE

Considérant le tableau présentant le budget annexe Gîte Villette primitif 2019 avec le détail par chapitres,

Sens	Compte	Chapitre	Libellé compte	Proposé
D	672	67 - Charges exceptionnelles	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	16000.00
R	757	75 - Autres produits de gestion courante	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	16000.00
				16000.00

Monsieur le Maire soumet au vote le budget annexe Gîte Villette primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

PROPOSITION BP 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 000 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget annexe Gîte Villette primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

- 16 000 € en fonctionnement
- 0 € en investissement

Vote des conseillers

Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

3. Vote des taux d'imposition directe locale 2019

Monsieur le Maire rappelle que face à la situation financière contrainte de la commune, une augmentation des taux d'imposition de 30% sur les trois taxes (habitation et foncières) a été réalisée en 2018.

Dans son avis du 26 juin 2018, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) préconisait de porter le produit fiscal de la commune à 1 200 000 € ce qui entraînerait une hausse de 22% des taux de fiscalité en 2019.

Les réalisations 2018 sont plus favorables que la trajectoire estimée au moment de la saisine de la CRC en raison notamment de la renégociation de dette réalisée en novembre 2018 et de l'obtention d'une subvention de 104 346 € au titre des communes en difficulté en décembre 2018. Par conséquent l'équilibre budgétaire 2019 peut être atteint en limitant la hausse des taux d'imposition à 10% sur l'exercice.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à une hausse uniforme des taux d'impositions sur les trois taxes de 10%.

2019	Bases prévisionnelles	Taux 2019 proposés	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	1 696 000 €	24,31%	412 297 €
Taxe sur le Foncier Bâti	1 526 000 €	41,83%	638 372 €
Taxe sur le Foncier non bâti	14 100 €	237,30%	33 460 €
TOTAL			1 084 129 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte les taux d'imposition suivants pour 2019 :

- Taxe d'habitation : 24,31% ;
- Taxe sur le foncier bâti : 41,83%
- Taxe sur le foncier non bâti : 237,30%

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

4. Vote des subventions 2019 aux associations

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2019 font l'objet d'un détail par bénéficiaires.

Il est rappelé que les subventions dites conditionnelles, accordées pour un projet précis, ne seront versées que lorsque celui-ci sera réalisé.

Subvention année 2019	
Nom association	Montant subvention
Club des sports/ agriculteurs Albiez	48 250 €
Club des sports	3 000 €
Celti'cimes	3 500 €
Sou des écoles	250 €
Total	55 000 €

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Après examen des propositions jointes à la présente, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE les subventions inscrites dans le tableau annexé.
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

- DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2019.

Adopte à l'unanimité,

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET. A	PERSONNET. P	GRAND. S

5. Tableau des emplois

POINT REPORTE

6. Tarifs été garderie 2019

Solange GRAND, présente la grille tarifaire élaborée par la commission « enfance et jeunesse », pour la période du 08 juillet 2019 jusqu'au 16 août 2019 pour les accueils garderie et de loisirs.

<u>Tarif enfants scolarisés sur la commune d'Albiez-Montrond</u>				
Quotient Familial	<u>Accueil Périscolaire</u> <u>A compter du 02/09/2019</u> <u>jusqu'au 03/07/2020.</u>		<u>Accueil de Loisirs</u> <u>A compter du 08 juillet 2019</u> <u>jusqu'au 03 juillet 2020</u>	
	11h30 à 13h30	Accueil du soir à la demi-heure	½ journée	Journée
< 330	1,80 € 1,85	0,65 € 0,70	3,10 €	7,65 €
< 746	2,20 € 2,25	0,75 € 0,80	4,60 €	11,00 €
< 1053	2,80 € 2,85	1,00 € 1,05	5,60 €	13,60 €
< 1413	3,50 € 3,55	1,25 € 1,30	6,40 €	16,00 €
+ 1413	3,70 € 3,75	1,30 € 1,35	7,40 €	18,00 €

Halte-garderie : Les tarifs sont fixés individuellement pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans par le calcul de la Prestation de Service Unique (PSU).

Tarifs été CAF Savoie, Accueil de loisirs à partir de 4 ans et à compter du 08 juillet 2019 jusqu'au 16 août 2019.

→ Selon le quotient familial avec justificatif : Domicilié en Savoie + Quotient familial de la caisse de régime affiliée (MSA, CAF ou autre).

Quotient Familial	½ journée	Journée
< 330	3,10 €	7,65 €

< 746	4,60 €	11,00 €
< 1053	5,60 €	13,60 €
< 1413	6,40 €	16,00 €
+ 1413	7,40 €	18,00 €

Halte-garderie :

Les tarifs sont fixés individuellement pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans par le calcul de la Prestation de Service Unique (PSU) sur justificatif : n° allocataire.

Tarifs été enfants hors département Savoie Accueil de loisirs et Halte – Garderie **A compter du 08 juillet 2019 au 16 août 2019.**

TARIFS	Demi-journée matin (3h00)	Demi-journée après-midi (4h00)	Journée
1 ^{er} enfant	10,00 €	12,00 €	22,00 €
A partir du 2 ^{ème} enfant	9,50 €	10,00 €	20,00€

TARIFS MINI-CAMPS 6 – 9 ans été 2019 :

- Enfants scolarisés sur la commune d'Albiez-Montrond et enfants domiciliés en Savoie :
Prix de la journée + 5 € / jour
- Tarifs enfants domiciliés hors département de la Savoie :
 - A partir du 1^{er} enfant : 46,00 €
 - A partir du 2^{ème} enfant : 41,00 €

MONSIEUR LE MAIRE INVITE LE CONSEIL MUNICIPAL A DELIBERER.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, VALIDE à la majorité de ses membres les tarifs proposés pour la période du 08 juillet 2019 jusqu'au 16 août 2019 pour les accueils garderie et de loisirs.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

7. Contrat Enfance et Jeunesse 2019-2022

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que le Contrat Enfance-Jeunesse est échu depuis le 31 décembre 2018.

Afin de maintenir l'engagement financier de la structure Multi-Accueil en faveur de la Petite Enfance et de la Jeunesse, Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de le renouveler.

Dans cette perspective, Monsieur le Maire propose :

- de solliciter auprès de la CAF le renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse pour une durée de quatre ans (2019-2022).
- de maintenir les services existants pendant la durée du contrat et déjà financés dans le contrat précédent (2015-2018).
- de préciser les actions nouvelles envisagées, en lien avec les orientations dégagées par le diagnostic réalisé depuis un an sur notre territoire. Ces actions, retenues au vu des critères d'éligibilité fixés dans le cadre du contrat Enfance-Jeunesse, se devront de contribuer au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes. Le cofinancement de ces dernières est fixé à 55 % du reste à charge plafonné (dépenses totales dans la limite du plafond fixé par la CNAF déduction faite des recettes familles, prestations de service CAF/MSA et autres subventions).

Monsieur le Maire INVITE le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir les propositions énumérées ci-dessus,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et pour signer tout document nécessaire à la prise en compte de cette décision.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET. P	GRAND. S

8. Emplois saisonniers plan d'eau et centre de loisirs

A. POSTES SAISONNIERS GARDERIE

La commission enfance et jeunesse du 3 avril 2019 a validé le recrutement du personnel saisonnier pour l'été 2019.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider le recrutement de 2 contrats saisonniers à temps plein pour occuper le poste d'adjoint d'animation à compter du 1^{er} juillet au 16 août 2019 rémunéré au mieux à l'échelon 5 de la grille indiciaire grade Adjoint d'animation territorial et dans le cadre du régime indemnitaire de la collectivité.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide à la majorité de ses membres le recrutement de 2 contrats saisonnier à temps plein pour occuper le poste d'adjoint d'animation.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET. A	PERSONNET. P	GRAND. S

B. POSTE SAISONNIER PLAN D'EAU

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ouvrir 3 postes de surveillants du plan d'eau à temps complet pour assurer la surveillance, l'entretien et la vente des services du plan d'eau.

Les postes sont à pourvoir à compter du 01 juillet au 31 août 2019 rémunéré au mieux à l'échelon 5 de la grille indiciaire grade Opérateur territorial des activités physiques et sportives et dans le cadre du régime indemnitaire de la collectivité.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide à la majorité de ses membres le recrutement de 3 contrats saisonnier à temps plein pour occuper les postes d'Opérateur territorial des activités physiques et sportives.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

9. Questions diverses

A. ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT DU COMMERCE SAISONNIER DU PLAN D'EAU

Une seule demande a été reçue en Mairie de la part de Marion ARLAUD pour avoir l'attribution du commerce saisonnier du plan d'eau.

Le tarif de la location est fixé à 500€ pour la saison d'été.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, Vu la seule demande nous attribuons le commerce à Marion ARLAUD.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

Séance levée à 21h25

Monsieur Le Maire,

Jean DIDIER



Monsieur le Maire
DIDIER Jean